

## **CHRISTINE LAGARDE : LA FRANCE PARADISIAQUE**

Le 5 juillet 2007, Christine Lagarde lance un appel optimiste aux investisseurs réunis lors des rencontres financières de Paris Europlace :

"Travaillez plus et vous multipliez l'emploi. Gagnez plus et vous augmenterez le pouvoir d'achat. Dépensez plus, et vous relancerez la croissance !" a ainsi déclaré la ministre.

Par ailleurs, Christine Lagarde a rappelé que les diverses mesures fiscales contenues dans le projet de loi du gouvernement, comme l'exonération des heures supplémentaires et le bouclier fiscal à 50 %, étaient destinées à encourager "le travail et le pouvoir d'achat".

"CE N'EST PLUS LE PURGATOIRE ICI"

"Vous qui partez chercher au loin les clés du paradis fiscal, je vous dis : revenez, ce n'est plus le purgatoire ici" a martelé la ministre. Ainsi, selon elle, ces mesures doivent "accompagner et encourager un changement des mentalités".

Christine Lagarde : enfer ou paradis ?

Enfin, la ministre a annoncé la création d'un "haut comité de place" pour "accélérer la simplification administrative et réglementaire" dans le domaine financier. Ce comité, dont la première réunion se tiendra en septembre sous sa présidence, évoquera les contraintes en matière d'information financière, de gestion d'actifs et de mobilité des professionnels de la finance.

"Le haut comité ne devra pas avoir de tabou, comme la suppression de l'impôt de Bourse", a-t-elle précisé.

L'impôt sur les opérations de Bourse est une taxe proportionnelle à la valeur des transactions. Il s'élève à 0,3% pour les montants allant jusqu'à 153.000 euros et à 0,15% au delà. Cet impôt rapporte 240 millions au budget de l'Etat.

D'où l'on retiendra qu'être moderne, c'est forcément s'exprimer comme Guizot ("enrichissez-vous !") et que Christine Lagarde a entamé grâce à l'UMP une psychanalyse accélérée pour élucider son rapport freudien à l'argent.